ASSOCIATION ODEYS
3, rue Raoul Follereau
86 000 POITIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Gaëlle Marque
Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION ODEYS
3, rue Raoul Follereau
86 000 POITIERS

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ODEYS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Subventions

Votre association perçoit des subventions. L'annexe expose le détail des produits constatés d'avance et des produits à recevoir sur subventions.
Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans la note de l'annexe et nous nous sommes assurés de la correcte application du principe de rattachement des subventions à l'exercice.

- Fiscalité :

Votre association est fiscalisée sur ses activités lucratives. Nos travaux ont consisté à revoir le taux d'assujettissement à la TVA.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

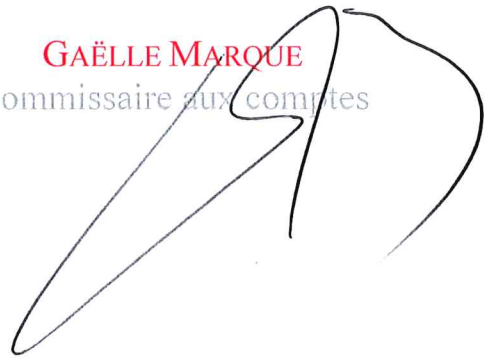
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son

exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BORDEAUX,
Le 5 mai 2023,

GAËLLE MARQUE
Commissaire aux comptes



Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux comptes
STECO
Expertise Comptable

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	112 507	103 410	9 097	12 169
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	938	938		
	Autres immobilisations corporelles	109 269	98 978	10 291	5 260
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	153		153	153
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	688		688	1 188
	TOTAL (I)	223 555	203 327	20 229	18 770
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	60 725		60 725	44 730
	Autres créances	451 509		451 509	639 795
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	88 562		88 562	89 045
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 410		1 410	100
	TOTAL (II)	602 207		602 207	773 670
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	825 763	203 327	622 436	792 439

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an 1 188
(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux comptes
STECO Expertise Comptable

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	100 242	100 242
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	239 418	73 693
	Résultat de l'exercice	36 454	165 725
	Total des fonds propres	376 114	339 660
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	376 114	339 660
Provisions	Provisions pour risques	2 405	4 638
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	2 405	4 638
Fonds dédiés	Aux fondations abritées		
	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	228	2 565
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	250	250
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 405	102 194
	Dettes fiscales et sociales	99 438	114 536
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	100	13 183
	Produits constatés d'avance	84 496	215 413
	Total des dettes	243 917	448 141
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	622 436	792 439
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	36 453,81	165 724,93
	(1) Dont à moins d'un an	243 667	447 891
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	228	2 565

ENGAGEMENTS DONNES

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux comptes
STECO Expertise Comptable

Compte de Résultat

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	142 065	234 464
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	715 096	794 079
	Dons		
	Cotisations	261 857	242 354
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	1 730	119
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	9 458	1 500
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	1 130 206	1 272 516
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	319 408	355 748
	Impôts, taxes et versements assimilés	25 849	32 402
	Rémunération du personnel	550 865	527 236
	Charges sociales	193 944	189 191
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	6 366	7 825
	Dotation aux provisions	2 405	4 638
	Autres charges	8 401	1 433
	Total des charges d'exploitation	1 107 239	1 118 473
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	22 967	154 043
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérets et produits financiers		
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérets et charges financières	957	1 596
	2 - RESULTAT FINANCIER	(957)	(1 596)
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	22 010	152 447
	Produits exceptionnels	14 943	16 059
	Charges exceptionnelles	500	2 781
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	14 443	13 278
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	1 145 150	1 288 575
	TOTAL DES CHARGES	1 108 696	1 122 850
	EXCEDENT ou DEFICIT	36 454	165 725
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	276 326	330 128
	Bénévolat		
	Prestations en nature	7 200	20 500
	Dons en nature	269 126	309 628
	CHARGES	276 326	330 128
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	7 200	20 500
	Personnel bénévole	269 126	309 628

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux comptes
STECO Expertise Comptable

Règles et Méthodes Comptables

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ODEYS

Objet associatif

L'objet de l'association est d'être un catalyseur, un facilitateur et un accélérateur des transitions Environnementale, Énergétique, Digitale, Sociétale et de la mutation des comportements dans la filière BTP et matériaux.

ODEYS a pour mission de développer la compétitivité, de faciliter l'innovation des entreprises, d'améliorer la prise en compte du développement durable dans les entreprises et les projets, et d'impulser une action d'innovation transversale dans ces secteurs.

Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'association ODEYS exerce 5 missions principales qui sont les suivantes :

- Structurer et promouvoir en Nouvelle Aquitaine les actions d'aménagement et de construction durables ;
- Faire émerger, accompagner et diffuser l'innovation dans la construction et l'aménagement sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle Aquitaine ;
- Intervenir dans le champ de l'innovation technologique, méthodologique ou organisationnelle pour détecter, faire émerger, accompagner et labelliser des projets collaboratifs de R&D, d'innovation et de transfert de technologies ;
- Développer des actions pour anticiper et éveiller le marché, et mener des actions d'information ;
- Rassembler de façon large et transversale l'écosystème des acteurs de la filière construction et aménagement.

Les moyens mis en oeuvre

Le Cluster ODEYS a un rôle de facilitateur avec des actions qui s'appuient sur 3 piliers :

- Animer le réseau : L'animation du réseau est une action phare du Cluster. Elle permet de mettre en lumière les acteurs de la filière aménagement et construction durables, de créer des synergies humaines et professionnelles et d'informer sur les nouvelles pratiques du secteur;
- Faciliter l'innovation : ODEYS accompagne les acteurs de la filière dans leur démarche et projet d'innovation. D'une idée, ou d'un projet mâture en prévision jusqu'à son financement, ODEYS propose une approche neutre et structurée (ingénierie de projet et confidentialité) en s'appuyant sur son large réseau;
- Accompagner la construction et l'aménagement durable notamment en intervenant dans les champs suivants :
 - Structuration de filières émergences ;
 - Diffusion de retour d'expérience pour déployer les bonnes pratiques ;
 - Mise en place de la démarche Bâtiments et Quartiers Durables en Nouvelle-Aquitaine ;
 - Adaptation des compétences avec la formation.

En complément, ODEYS tisse de nombreux partenariats régionaux ou nationaux pour apporter toujours plus de services à la filière et à son réseau d'adhérents.

Règles et Méthodes Comptables

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

ELEMENTS SIGNIFICATIFS - RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 est notamment constitué de régularisations de subventions relatives à des exercices antérieurs. Ces régularisations ont été les suivantes:

- au niveau des produits:
 - Solde de subvention Région Nouvelle-Aquitaine 2021 : 181 €
 - Solde subvention SUDOKET : 4 659 €
 - Solde subvention Bordeaux Métropole : -43 €

Soit un total de 4 797 € comptabilisé au compte 742900. Ces produits ont été considérés comme définitivement acquis par l'association.

1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **622 436** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 145 150** euros et un total **charges** de **1 108 696** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **36 454** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022.**
Il a une durée de **12** mois.

HYPOTHESES DE BASE

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés de l'Autorité des Normes Comptables.
Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général.

Application du règlement ANC 2014-03 complété par le règlement 2018-06 du 5 décembre 2018.

METHODES DES COUTS HISTORIQUES

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

PERMANENCE DES METHODES

Aucun changement de méthode comptable n'a été mis en oeuvre dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Règles et Méthodes Comptables

2 - NOTES SUR LE BILAN

ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.
Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilisation estimée des biens selon le système linéaire.

Les Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels : 1 an à 2 ans
- Matériel technique : 2 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'achat.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur brute à la valeur d'inventaire à la date de clôture.

CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

3 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits d'exploitation dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4- AUTRES INFORMATIONS

EVENEMENTS POST-CLOTURE
Néant.

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux comptes
STECO
Expertise Comptable

Règles et Méthodes Comptables

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

Les indemnités de départs en retraite n'ont pas été évaluées étant donné leur caractère peu significatif. En effet, l'effectif de l'entité étant jeune et la rotation du personnel élevé, la probabilité qu'ils restent salariés jusqu'à la retraite est quasiment nulle.

VALORISATION DES CONTRIBUTION VOLONTAIRES

L'évaluation des contributions volontaires en nature au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022 peut être détaillée ainsi :

- Bénévolat: 269 126 €
- prêts de salles de réunion : 7 200 €
- Dons de matéiaux (dons en nature): 0 €

Soit un total de 276 326 €.

Ces informations ont été fournies par les dirigeants de l'association ODEYS.

FISCALITE

L'association est partiellement assujettie à la TVA.

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux comptes
STECO Expertise Comptable

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	113 767				1 260	112 507
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	113 767				1 260	112 507
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	938					938
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	103 231		8 324		2 286	109 269
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	104 169		8 324		2 286	110 208
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	153					153
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 188				500	688
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 341				500	841
	TOTAL	219 277		8 324		4 046	223 555

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux comptes
STECO Expertise Comptable

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	101 599	3 072	1 260	103 410
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	101 599	3 072	1 260	103 410
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	938			938
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	97 971	3 294	2 286	98 978
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	98 909	3 294	2 286	99 916
	TOTAL	200 508	6 366	3 546	203 327

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux comptes
STECO Expertise Comptable

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	688		688
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	60 725	60 725	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	320	320	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 911	3 911	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	445 695	445 695	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	1 583	1 583	
	Charges constatées d'avances	1 410	1 410	
	TOTAL DES CREANCES	514 333	513 645	688
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	228	228		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	59 405	59 405		
	Personnel et comptes rattachés	41 674	41 674		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 819	39 819		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 962	13 962		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 983	3 983		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	100	100		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	84 496	84 496		
	TOTAL DES DETTES	243 667	243 667		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux comptes
STECO
Expertise Comptable

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	11 364	2 031	9 332	459,4
Autres créances	447 598	637 458	(189 860)	-29,78
TOTAL	458 962	639 489	(180 528)	-28,23

Détail:

Factures à établir: 11 364 €
Fournisseurs avoirs à recevoir : 8 €
IJSS : 320 €
Subvention Ademe : 135 180 €
Subvention Bordeaux Matropole: 1 907 €
Subvention Limoges: 10 000 €
Subvention DREAL: 9 940 €
Subvention RNA : 122 287 €
Subvention RNA BDNA: 163 715 €
ASP - Aide apprentissage à recevoir : 2 667 €
Produits à recevoir sur projet SUDOKET : 1 575 €

TOTAL: 458 962 €

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux Comptes
STECO
Expertise Comptable

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	228	218	10	4,60
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 572	5 971	601	10,06
Dettes fiscales et sociales	58 617	59 265	(648)	-1,09
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	65 416	65 454	(38)	-0,06

Détail:

Intérets bancaires courus à payer: 228 €
Fournisseur factures non parvenues : 6 572 €
Provision congés payés et RTT : 30 674 €
Charge provision congés payés et RTT :14 013 €
Provision pour primes salariés : 11 000 €
Provision charge sociales sur primes salariés : 2 850 €
Taxe apprentissage à payer : 80 €

TOTAL: 65 416 €

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux comptes
STECO
Expertise Comptable

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	84 496	215 413	(130 917)	-60,77
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	84 496	215 413	(130 917)	-60,77

Détail des produits constatés d'avance au 31/12/2022:

. Accompagnement BDNA 2023 : 36 330 €
. Accompagnemet BDNA 2024 : 23 717 €
- Cotisations adhérents 2023 : 4 450 €
. Subvention DREAL 2023 : 20 000 €

TOTAL: 84 496 €